

DEC122737DR03

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;
Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
Vu la décision n° DEC10A004DSI du 18 décembre 2009 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8531 intitulée « Photophysique et Photochimie Supramoléculaires et Macromoléculaires », dont le directeur est M. Keitaro NAKATANI ;

DECIDE :

Article 1er

Délégation est donnée à Pierre AUDEBERT, PUCE à l'ENS Cachan, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée .

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M Pierre AUDEBERT, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Mme Isabelle LERAY, DR2 au CNRS.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Cachan, le 15 octobre 2012

Le directeur d'unité